

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20220405-D2022204-DE
Reçu le 07/04/2022
Publié le 07/04/2022

Délibération : L' an deux mille vingt deux, le mardi 5 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire
D_2022-2-4 Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame TERRADE Anne-Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 28 mars 2022

Présents : 16 Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne-Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTÉGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony

Votants : 18

Pouvoirs :
Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTÉGU Bénédicte
Madame ROULAUD Amandine a donné pouvoir à Monsieur BOSSARD Jean Paul

Objet : Budget commune
Affectation du résultat 2021

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre,
Mesdames CORBIN Manitarritiana et ROULAUD Amandine.

Secrétaire de Séance : Monsieur BOSSARD Jean Paul

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître

<u>Reports (pour rappel):</u> Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	246 523.48 € 150 000.00 €
<u>Solde d'exécution:</u> Déficit (001) de la section Investissement. Excédent (002) de la section Fonctionnement	70 352.91 € 119 442.66 €
<u>Restes à réaliser:</u> En dépenses pour un montant de En recettes pour un montant de :	58 000.00 €
<u>Besoin net de la section d'investissement:</u> Le besoin net peut donc être estimé à	128 352.91 €

Et après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'affecter le résultat comme suit:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068): **119 442.66 €**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002): **150 000,00 €**

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 5/04/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 7/04/2022

